[illegible] 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

[illegible] 1882

Nouvelles Télégraphiques.

En Afrique.

La Goulette, 16 mai.—L'escadre française, forte de sept bâtiments, est arrivée ici. Plusieurs navires de cette escadre iront à Tripoli.

Le khédive et son ministère.

Le Caire, 16 mai.—Les relations sont rétablies entre le khédive et son ministère.

Une dépêche postérieure nous apporte les détails suivants:

Hier soir les ministres ont fait leur entière soumission au khédive, dont ils ont baisé les mains et les vêtements en implorant pardon et en protestant de leur "loyalisme". Le khédive les a reçus froidement. Il a dit qu'il oublierait ses griefs personnels pour sauver le pays qui a été mis en danger sérieux. Les ministres se sont retirés dans une attitude très humble.

Le rétablissement de l'ordre et la démonstration navale.

Constantinople, 16 mai.—La Porte a adressé à la France et à l'Angleterre une note disant que l'ordre ayant été rétabli en Egypte, l'envoi de navires de guerre à Alexandrie est rendu inutile.

Déclarations des consuls de France et d'Angleterre.

Le Caire, 16 mai.—Les consuls de France et d'Angleterre se sont rendus hier au ministère de la guerre et ont déclaré à Arabi-Bey qu'ils le rendent responsable de la sécurité des résidents européens. Arabi a répondu qu'aucun danger n'est à craindre aussi longtemps que les ministres resteront au pouvoir.

Dans la soirée les consuls ont avisé le khédive de l'arrivée prochaine dans les eaux égyptiennes des escadres françaises et anglaises. Ils ont ajouté qu'ils pourraient, le cas échéant, avoir de sérieuses demandes à présenter, et que, par conséquent, il était nécessaire qu'ils eussent en face d'eux un ministère avec lequel on pût traiter. Finalement ils ont déclaré que le khédive pourrait conserver les ministres actuels s'il ne se sent pas assez fort pour constituer un nouveau cabinet.

Londres, 16 mai.—Le correspondant du *Times* à Paris dit que si la présence des flottes françaises et anglaises à Alexandrie n'est pas suffisante pour y rétablir l'ordre, on débarquera un groupe de gendarmes turcs qui auront pour mission de se saisir d'Arabi Bey, ministre de la guerre et de ceux impliqués avec lui, à l'effet d'arrêter la révolte en réduisant les rebelles à l'impuissance.

Candie, 16 mai.—Aujourd'hui à Suda Bay est arrivée l'escadre française portant le pavillon du vice amiral Conrad. L'escadre est composée du cuirassé *La Galissonnière*, du *Forbin* et de l'*Aspic*.

L'escadre anglaise, composée des cuirassés *Alexandra*, *Invincible* et *Superb*, est attendue aujourd'hui.

Le Caire, 16 mai—Les relations ont été renouées entre le khédive et le ministère. Arabi Bey, en apprenant la prochaine arrivée des deux escadres, a donné l'ordre à l'armée de réserve de se rendre dans la capitale dans le délai de trois jours.

(Dernières dépêches).

Le Caire, 16 mai—Hier au soir, le cabinet a fait sa soumission complète au khédive.

M. Morton.

Paris, 16 mai—M. Morton, ministre des Etats Unis, et sa femme sont allés à Rouen où un banquet leur sera offert par la municipalité.

Nous lisons, dans le *Patriote* de St-Louis, du 13 mai:

M. John F. Darby, l'un des plus anciens et des plus estimés citoyens de la ville de St-Louis, est mort la semaine dernière; ses funérailles ont eu lieu dimanche. M. Darby avait été à différentes reprises maire de la ville, et c'est lui qui en 1876, lors de la célébration du 119e anniversaire de Lafayette, présida la fête donnée par les Français au jardin Schnaider. Nous nous souvenons encore avec quel enthousiasme il nous retraçait les épisodes du passage à St-Louis du grand patriote, lors de son dernier voyage aux Etats-Unis, et certes avec quelle émotion, en nous montrant sa main tremblante, il nous disait, "cette main a eu l'honneur de presser la main de Lafayette, l'ami et le frère d'armes de Washington, de celui enfin auquel nous sommes redevables aujourd'hui, pour partie du moins, de notre indépendance et de notre liberté."

Pendant toute la journée, les drapeaux ont flotté à mi-mât sur nos bâtiments publics, et une foule énorme, parmi laquelle on distinguait toutes les célébrités de la ville, a assisté à ses funérailles.

On écrit, de Rome, le 29 avril, au *Journal des Débats*:

"La première loi militaire, celle qui concerne 180 millions aux fortifications, a été adoptée. Il n'y a eu que 13 boules noires; mais les 250 députés qui sont restés chez eux ont prouvé qu'à leurs yeux les armements réclamés à si grande orte n'avaient pas le caractère d'urgence qu'on se plaisait à leur donner. On en est maintenant à la seconde loi dont l'objet principal est de porter de dix à douze le nombre des corps d'armée.

"Ces discussions militaires ont permis de constater une fois de plus l'instabilité de rôle [illegible]. Les plus ardents à réclamer les armements sont les membres de la Droite tels que MM. Mussori, Rudini, de Zerbi etc. M. Nicotera est avec eux et ne tardera pas à devenir un des chefs du parti, malgré sa prétention d'être toujours de la Gauche.

"On déclare notamment que le but qu'on se propose est de jouer un rôle aussi brillant que faire se pourra dans la politique générale. Pour cela il faut de l'argent, et on doit s'attendre à voir M. Nicotera et ses alliés réclamer le maintien du droit de mouture qui ne doit être supprimé en fait qu'à la fin de 1883.

"Le parti démocratique entre dans une voie toute opposée. Un de ses chefs, M. Bovio, a prononcé avant-hier à Milan un grand discours où il s'est déclaré contraire à toute politique d'aventure, à toute guerre d'influence et aux alliances qui ont pour but de les préparer.

"Le ministère est au milieu et peut être parmi les membres que le vieux de Depretis, c'est du moins ce qu'on dit, [illegible] et c'est probablement pour mettre fin à ces bruits qu'on a publié dans la *Gazette officielle* une note déclarant qu'il n'y a pas de journaux officieux. Cette note paraît à peu près tous les ans, et il va de soi que personne ne croit un mot de ce qu'elle dit.

"D'après mon appréciation, les tendances pacifiques, surtout en ce qui concerne la France, auraient dans le cabinet une forte majorité."

Le ministre de l'agriculture, en France, a résolu de poursuivre l'exécution des grandes enquêtes décennales suspendues en 1872.

En conséquence, l'administration va faire publier une statistique générale de l'agriculture française en 1882.

Ce travail ne pourra, toutefois, commencer qu'au mois de novembre prochain, lorsque les cultivateurs auront terminé leurs récoltes, et qu'il sera possible de procéder à l'inventaire de la production.

Mais il est nécessaire que les instruments d'investigation soient préparés dès à présent. C'est pourquoi le ministre de l'agriculture, après avoir évalué à 135,000 fr. la dépense totale de la prochaine statistique agricole, va demander aux Chambres un premier crédit extraordinaire de 40,000 fr. destiné en majeure partie aux frais d'impression.

Il s'agit de dresser des cadres, des tableaux synoptiques et de dépouillement, qui devront être adressés à un grand nombre d'exemplaires à tous les préfets, afin d'obtenir, par de simples calculs, des résultats d'ensemble pour toute la France.

Remarquez en terminant, que la première statistique générale de l'agriculture française, date de 1840; la seconde a été faite en 1852, et la troisième, en 1862; il y a donc dix ans que ce vaste travail n'a pas été entrepris.

—Un curieux calcul, à propos des récentes ordonnances administratives à Paris sur les abeilles.

Il s'agit du nombre de fleurs que les abeilles sont obligées de visiter pour pouvoir produire ensuite une quantité déterminée de miel.

La quantité de sucre que contiennent en général les fleurs est infime.

De 125 têtes de trèfle on ne retire jamais plus de un gramme de sucre; de sorte que, pour obtenir un kilogramme de sucre, il faut 125,000 capitules de trèfle.

Or, chaque capitule compte 60 fleurs: ce sont donc 7 millions et demi de fleurs qui devront être mises à contribution pour obtenir un kilogramme de sucre.

Le miel contient à peu près 75 0/0 de sucre; il en résulte "qu'un kilogramme de miel est extrait de cinq millions six cent mille fleurs."

C'est donc ce nombre prodigieux de fleurs que les abeilles doivent visiter et fouiller pour produire leur kilogramme de miel.

[illegible] Internationale [illegible] M. J. Br[illegible] [illegible] comité central pour l'exposition de Rome.

Rome, 28 avril 1882.

Cher monsieur,

"Monsieur de Castro, notre ami commun, m'a transmis votre honorée du 3 avril courant avec la liste complète du comité de Washington et les lettres écrites par les personnages les plus sympathiques à l'œuvre. Les mots me font défaut pour vous féliciter et vous remercier autant que vous le méritez et autant que je le voudrais. Vous avez formé un des plus beaux parmi nos comités étrangers: le comité de Washington ne le cède à aucun autre, soit pour le nombre, soit pour la qualité des membres, tous les mondes y figurent représentés par des personnages hors ligne.

"Nous avons annoncé le nom de M. Hippolite Cahuzac au comité de Washington.

"La réalisation de notre idée sera pour l'Italie un événement de la plus haute importance à tous les points de vue. En tenant à Rome une Exposition universelle, l'Italie confirmera ses droits politiques et elle affirmera ses droits en matière d'art, d'industrie, de commerce, de science, c'est-à-dire en matière de tout ce qui constitue aujourd'hui la véritable grandeur d'une nation.

"Vous avez donc rendu un immense service à l'Italie, en constituant ce magnifique comité de Washington, qui assure à notre grandiose et patriotique entreprise le plus large concours de la part de la première nation du nouveau monde.

"Sous peu un projet sera présenté aux chambres italiennes à l'effet d'assurer à notre œuvre la sanction parlementaire et par conséquent la coopération morale et matérielle de l'Etat.

"Notre œuvre va donc bientôt sortir de la période préparatoire d'initiative privée, pour entrer dans la période active et officielle; ce moment venu, ce sera certainement pour nous un devoir de ne pas laisser sans récompense tous ceux qui, comme vous, nous ont aidé avec autant de succès que de dévouement, pendant la phase la plus laborieuse et la plus difficile de notre rude et grandiose tâche.

"Agréez, etc., etc.

"Le secrétaire du comité central,

César Orsini."

A M. E. J. Brulatour, à Washington.

Le général de Galliffet, dit M. F., dans le "Voltaire" du 4 mai, a quitté Paris, hier soir, se rendant à Limoges. Au moment de son départ, j'ai vu le général et, sur une allusion que je lui ai faite, au sujet de la fameuse nouvelle publiée par la "Gazette de l'Allemagne du Nord," M. de Galliffet m'a répondu, avec sa crânerie ordinaire:

—"Je ne me ferai point l'honneur de me comparer au général Skobeleff; mais il est certain que l'attitude de l'Allemagne à mon égard a la même origine que la campagne menée derrière le Rhin contre le célèbre soldat russe. L'Allemagne a cru que je pouvais personnifier la revanche française, comme Skobeleff personnifie la revendication slave. Partout où la Presse croira voir un sentiment semblable, elle agira de même.

"J'ai tenu, tout d'abord, dans ma rectification, à ne pas nier mes rapports avec M. Gambetta. Je ne les cesse point déclarés quand il était au pouvoir; j'ai cru qu'il était de mon devoir de les proclamer en ce moment, où il est de mise de l'attaquer systématiquement.

"J'ai fait ensuite ma déclaration, aussi franche que possible,—et je ne puis que la répéter." M. F.

—Si l'émigration suisse continue dans les mêmes proportions qu'elle a suivies depuis quelque temps, plusieurs districts seront entièrement dépeuplés. Dans le canton de Berne par exemple, 390 habitants seulement quittaient cette place en 1877, mais en 1878 l'émigration compta 427 personnes; en 1879, 941; en 1880, 1,638; en 1881, 2,881, et quant à cette année, on s'attend qu'elle surpassera encore ce dernier chiffre. Presque tous les émigrants se dirigent sur l'Amérique du Nord, 189 seulement depuis 1877 se sont dirigés sur d'autres pays.

M. Alfred Duquet, dont le *Voltaire* a fait connaître les excellents ouvrages sur les guerres d'Italie et de 1870, publie dans la *Nouvelle Revue* une remarquable étude sur l'armée allemande et l'armée française.

Voici la conclusion de ce travail:

"Non, il ne faut pas désespérer, mais regarder droit devant soi, sans prévention comme sans peur. Seulement, n'oublions pas un instant l'adversaire qui nous guette et qui profiterait de la moindre défaillance pour consommer sans pitié le coup qu'il a manqué. N'affaiblissons pas l'armée nationale; ne lui refusons ni l'argent nécessaire à son perfectionnement matériel, ni la sympathie indispensable à sa force morale.

Qu'elle ait les meilleures armes, la plus sévère discipline; qu'on la débarrasse des vieux généraux ignorants ou infirmes qui commandent encore des brigades ou des divisions, qu'on ne retarde pas la création de corps de troupes de l'Algérie, qui serviront en même temps de puissante réserve, et notre pays n'aura jamais à craindre une nouvelle invasion.

L'Europe est convaincue que la France, amoureuse de paix, ne veut attaquer personne; mais si quelque querelle d'Allemand nous était cherchée et qu'on nous déclarât la guerre, sachons que nous sommes en état de nous défendre, avec l'espoir de la revanche."

On lit dans la *Ville de Paris*:

"La ville de Paris possède un marché aux toiles qui se tient actuellement au premier étage de la Halle au blé les premiers lundi, mardi et mercredi de chaque mois. Le tarif des droits est fixé à 1 fr. 10 c. par pièce de toile, y compris la location d'armoires destinées à resserrer les marchandises.

"Ce marché, dont l'existence est fort ancienne, a rendu d'utiles services à la population.

"Mais, depuis un certain nombre d'années, par suite de la transformation qui s'est opérée dans le commerce de ces marchandises, le public fréquentait de moins en moins ce marché, préférant s'adresser aux magasins.

"Cette décroissance constante de la prospérité du marché est établie par la diminution des recettes qui, de 23 543 fr., chiffre qu'elles atteignaient en 1842, sont tombées en 1881 à 195 fr. 80 c. En outre, le dernier approvisionneur qui occupait ce marché a déclaré retirer ses marchandises.

"En présence de ces résultats dus à un changement complet dans les habitudes des acheteurs, et comme aucune mesure ne saurait être prise utilement par l'administration municipale pour ramener la fréquentation du marché, le préfet de la Seine vient de proposer au Conseil municipal de prononcer la suppression du marché aux toiles."

M. de Cherville porte un coup terrible à la réputation des mésanges. Ce joli petit oiseau ne serait, selon lui, qu'un vulgaire assassin.

Les mésanges tuent les cicilions pour leur manger la cervelle.

Horrible, n'est-il pas vrai!

Mais il n'y a donc pas de cour d'assises dans le monde des oiseaux!

"Le procédé, dit M. de Cherville, relève d'une franche barbarie, cela est incontestable, mais comment nous très fondés à le leur reprocher? Un ancien officier de la grande armée, auprès duquel se sont passées les dix-huit premières années de notre existence, lorsqu'il avait, pour nous, évoqué les souvenirs de quelque gigantesque tuerie impériale, nous disait quelquefois avec un profond soupir qu'il ne comprenait plus d'autres guerres que celles des anthropophages et que toute bataille qui ne se justifiait pas par un plantureux festin, lui paraissait maintenant à la fois odieuse et ridicule. Sous son apparence paradoxale, elle avait du vrai la réflexion, un peu tardive, du vieux soldat."

Deux bons croquis de Paf dans le *Charivari*, à propos du vernissage: Le Palais de l'Industrie est entièrement dégarni de tableaux à l'extérieur:

"Pourquoi ne pas exposer les tableaux refusés à l'extérieur du palais? Cela distrairait au moins la queue des visiteurs."

Tiens, c'est une idée!

Une dame est venue au Palais pour s'assurer que son portrait est en bonne place. L'auteur du portrait arrive, armé d'une brosse et barbouille le visage de l'infortunée qui se récrie—naturellement:

—Laissez-vous donc faire! Il faut bien que je cache quel vernis convient le mieux à votre teint pour que je l'applique à votre portrait.

FRANTZ & OPITZ,

Successeurs de A. [illegible] & Cie.

51 rue Royale

Coin Bienville.

Nlle-Orléans.

BIJOUTERIE

et assortiment de

DIAMANTS.

[illegible] DIAMANTS. [illegible]

SPECTACLES, BALS, &c

L'Opéra Comique

"PATIENCE"

Sera donné

Au Profit des Inondés,

—ET DE—

L'Association Sanitaire Auxiliaire

LE JEUDI 25 ET LE VENDREDI 26 MAI,

—AU—

THEATRE DE L'OPERA.

FAUTEUILS RESERVES..........$1 00

ADMISSION GENERALE..........[illegible]

LOGES..........5 00

On peut se procurer des billets aux magasins de MM. Grunewald et Werlein, et des loges au magasin de Werlein.

Sous les auspices de:

M. et Mme Brittin,
.. et .. Thomas C. Herndon,
.. et .. Percy Roberts,
.. et .. J. J. Semmes,
Major M. Bringier,
M. et Mme Archibald Montgomery,
.. et .. John Phelps,
Hon. Juge-Président et Mme Bermudez,
M. et Mme Augustus Cénas,
.. et .. Aug. Bohn,
.. et .. G. W. Nott,
.. et .. E. M. Walmsley,
.. et .. Jules Aldigé,
.. et .. J. Jonas,
.. et .. T. Dufour,
.. et .. James R. Guthrie,
.. et .. A. H. May,
Major et Mme Burke,
M. et Mme A. Baldwin,
.. et .. E. Pooch,
.. et .. Charles A. Whitney,
.. et .. Geo. Q. Whitney,
Dr et .. J. M. Fulwell,
Dr et .. Holcombe,
M. et .. E. M. Preston,
.. et .. Frank Williams,
Dr et .. J. S. Kennedy,
Dr. S. Chaillé,
M. et Mme Clementa Hyams,
Robert Moore,
Col. Louis Bush,
Col. J. L. Barne,
M. et Mme J. B. Macon,
.. et .. Jas Borting,
.. et .. Page M. Baker,
.. et .. Thomas Miller,
Dr et .. Castellanos,
M. et Mme Charles A. Whitney,
M. et Mme Ed. Fenner,
Général Cyrus Bussey,
Colonel E. S. Seward 4 mai—

WEST END,

AMUSEMENT.

Engagement Extraordinaire de

LEVY,

Reconnu comme sans rival par tout le monde musical, le public et la presse en Europe et aux Etats-Unis d'Amérique.

Depuis plus de vingt ans il est le premier cornet du monde (Soliste) et il débutera positivement LUNDI, 15 MAI.

Et jouera pendant deux semaines.

Les trains partiront toutes les 15 minutes à partir de 4 heures de l'après-midi pendant l'engagement de M. Levy. 1dmai—14f

N. O. City Railroad Company.

NOUVEAU TABLEAU DU SERVICE DES TRAINS DU LAC

WEST END.

A partir de DIMANCHE, 30 avril, les trains partiront comme suit:

TOUS LES JOURS.

DE LA VILLE.		DU WEST END.	
7	a. m.	6	a. m.
8	a. m.	9	a. m.
9	a. m.	10	a. m.
10	a. m.	11	a. m.
11	a. m.	12	a. m.
12	a. m.	1	p. m.
1	p. m.	2	p. m.
2	p. m.	3	p. m.
3	p. m.	3:45	p. m.

et ensuite toutes les 30 minutes jusqu'à 10 p. m. et 11 p. m.

LE DIMANCHE

comme il est dit ci-dessus, toutes les heures à partir de 6 a. m., et toutes les 15 minutes à partir de 10:15 a. m.

Des trains extra peuvent être retenus à toutes heures en s'adressant au Bureau, No 166 rue du Canal.

RAPPELEZ-LE-VOUS!—BILLET MENSUEL A $2.

F. WINTZ, Surintendant.

30avril—

Excursions sur le Lac.

Le jour et le soir!!

A l'arrivée du train de 5 heures du soir.

Tous les jours de West End à partir du 14 Mai 1882.

Le rapide vapeur en fer,

HEROINE,

John Bourdeaux, capitaine, J. Kittredge, commis,

Fera le service en connection avec la compagnie du chemin de fer New Orleans City comme suit:

Les Lundis,
Mardis,
Jeudis et
Samedis,

A MANDEVILLE,

Revenant les mêmes soirs,

Les Mardis,
Mercredis et
Vendredis,

Grandes excursions au clair de la lune d'une durée de trois à quatre heures.

Tous les Dimanches, deux grandes Excursions

A MANDEVILLE,

Partant de West End à l'arrivée du train de 9 heures A. M. et de celui de 5 heures du soir, revenant le même soir.

Prix de la traversée..........50 cents.

Restaurant et rafraîchissements à bord du bateau aux prix de la ville.

L'Héroïne peut se louer pour des excursions particulières et des pique-niques. Pour plus de renseignements s'adresser au No. 28 de la rue Carondelet.

W. G. COYLE, Agent.

12mai—

SPÉCIALITÉS

—DE—

GODCHAUX.

VETEMENTS

—DE—

Toilette et de Bureau,

En Serges simples et Diagonales bleues et noires de la dernière coupe.

Costumes élégants et de fantaisie, cousus de soie, sacs et redingotes des dernières nuances.

Costumes pour jeunes gens et petits garçons.

Nos Chemises Championnaires,

LOT C. 5,

A $1—Devants de toile de 18 pouces, les meilleures d'ici aux prix où elles se vendent.

LÉON GODCHAUX,

31 et 33 rue du Canal.

14 mai—MJD

Poudre-Levain

INFAILLIBLE

—DE—

PRESTON & MERRILL.

LE VRAI LEVAIN!

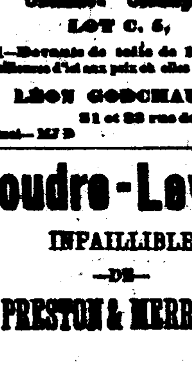

PARFAITEMENT PUR,

c'est la préparation la plus forte, la moins coûteuse et la plus saine pour faire le pain.

VENDU PAR TOUS LES GROCERS.

S. [illegible],

Agent pour Preston & Merrill, Bureau No 39 rue Baronne.

12 juin—1an 2AD

[illegible]

Spectacles, Bals, &c.

GRANDS CONCERTS EXTRA

FORT ESPAGNOL.

Herr. HOCH'S Quartett de Cornet.

Pendant les intermèdes, HERR HOCH entendra son Quartett de Cornets, qui comprend des morceaux de choix, commençant

SAMEDI SOIR, 20 MAI.

1er Cornet....Herr Hoch Cornet Virtuoso
2nd Cornet....Mr. ECKERT
Alto Cornet....Mr. MUDRA
Basse Cornet....Mr. SCHROEDER

Programme, Samedi,

(Changement tous les soirs.)

1—"Das lied des Pag des Herrn".........[illegible]
2—"Das treue deutsche Herz".........Otto
3—"Wer. Hat dich dus schöner Wald".........Mendelssohn

Herr Hoch, entendra, comme d'ordinaire, soirs, à 8:10 et 9:10 p. m.

20 mai—

CHEMIN DE FER DU

Fort Espagnol.

Engagement de Deux Semaines.

HERR THEODORE HOCH,

LE CÉLÈBRE COR.

HERR HOCH est un musicien éminent et un véritable artiste; son répertoire comprend plus de cent soli, par les différents compositeurs qui ont écrit pour le cor. Le haute estime que l'on professe en Europe pour le remarquable talent de M. Hoch est attestée par la note suivante, portant les signatures les plus éminentes:

"Veuillez accepter de la part des soussignés leurs remercîments les plus chaleureux pour votre remarquable exécution dans le concert d'hier."

Comtesse Bismarck, Von Moltke,
Comtesse Bismarck Bohlen, Wiegandt,
Prince Pourrer Roche, Von Werrab,
Comte Stolberg, Carl Reinecke,
Von Beust, W. Harris,
Steinecke, W. George.

Louis Barone.

Musique tous les soirs de la saison.

L'exhibition pyrotechnique sera égale en splendeur à toutes celles des temps passés.

Souvenez-vous qu'il sera permis à tout le monde d'y assister gratuitement.

Prix du trajet au Fort Espagnol—aller et retour—15 cents.

Les trains partiront de l'intersection des rues Canal et Basin, toutes les 20 minutes après 3 heures.

Tableau des départs.

DE LA VILLE.	DU LAC.
A 6:30 h. et à 8 h. A. M., et toutes les heures jusqu'à 3 heures, puis toutes les 20 minutes Dernier train à 9:30 P. M.	A 8 heures A. M., et toutes les heures jusqu'à 3 heures P. M., ensuite toutes les 20 minutes. Dernier train à 10:15 P. M.

DIMANCHES.

A 7 heures A. M., et toutes les heures jusqu'à 10 A. M., puis toutes les 20 minutes jusqu'à 3 P. M., et ensuite toutes les 20 minutes. Dernier train à 9:30 P. M.	A 8 heures A. M., et toutes les heures jusqu'à 10:40 A. M., puis toutes les 20 minutes jusqu'à 3 P. M. et ensuite toutes les 20 minutes. Dernier train à 10:15 P. M.

7 mai—4 m

Pianos Plevel

FABRIQUÉS PAR

PLEYEL, WOLFF & CIE,

DE PARIS.

Vendus exclusivement par

Louis Grunewald

127 RUE DU CANAL ET 18 RUE BARONNE.

Les Pianos Pleyel, renommés dans le monde entier, sont connus du public depuis plus de soixante ans, et durant cette longue période ils ont prouvé qu'ils étaient les plus durables, les plus économiques et les favoris de tous les pianos pour tous ceux qui apprécient les mérites réels d'un instrument de premier ordre.

Les véritables Pianos Pleyel sont importés uniquement par L. GRUNEWALD, le seul agent général autorisé aux Etats-Unis.

Chaque Piano est accompagné d'un certificat original des fabricants, et aucun n'est véritable sans ce certificat. Soyez en garde contre les imitations, et si vous voulez acheter le véritable Piano Pleyel, allez au magasin de musique de Grunewald, où ils vous seront offerts aux prix les plus réduits et aux conditions les plus faciles.

Nouveaux arrivages par tous les navires français. Venez voir mon stock et le juger par vous-mêmes.

LOUIS GRUNEWALD,

127 CANAL et 18 BARONNE.

21 sept—1an

Ayer's
Hair Vigor,

POUR RENDRE AUX CHEVEUX GRIS LEUR VITALITÉ ET LEUR COULEUR NATURELLE.

C'est une préparation des plus agréables qui est tout à la fois inoffensive et efficace pour la conservation des cheveux. Elle donne, avec l'éclat et la fraîcheur de la jeunesse, aux cheveux rouges, gris, d'une teinte légère ou passée, une riche couleur brune ou très noire, comme on peut le désirer. Par ce moyen les cheveux clairs s'épaississent et les chauves souvent, mais pas toujours cependant, à la calvitie. Le Hair Vigor arrête promptement la chute des cheveux et donne [illegible] une nouvelle croissance dans tous les cas où les glandes ne sont pas détériorées; tout en donnant aux cheveux malades, faibles et cassants, en détruisant malades, une vitalité, une force et une [illegible] extraordinaires.

La Vigor nettoye le cuir chevelu, guérit et empêche la formation de la crasse et de la teigne; et par ses vertus rafraîchissantes, stimulantes et adoucissantes, il fait passer la plupart des humeurs et des maladies particulières à la peau du crâne, le tenant fraîche, propre et douce, conditions avec lesquelles les maladies du cuir chevelu et des cheveux sont impossibles.

COMME PRÉPARATION POUR LES CHEVELURES DES DAMES

Le Vigor est incomparable. Il est sans couleur; ne contient ni huile ni teinture, et ne salit pas le linge. Il donne aux cheveux un lustre riche et doux. Il répand un parfum agréable et durable, et comme article de toilette il est économique et sans pareil dans son excellence.

PRÉPARÉ PAR LE

Dr. J. C. AYER & CO.,

LOWELL, MASS.

Chimistes pratiques et analytiques.

Vendu par tous les droguistes en tous lieux.

20 mai—4

A. MONTELEONE.

La grande fabrique de soulier Tigre, Rue Royale 20, au coin de la rue Conti.

En gros et en détail. Les meilleures qualités à des prix de vente. Les meilleurs souliers fait à la main, [illegible] et les mieux cousus de $1.50 à au-dessus. Les meilleurs souliers vissés de $3 à au-dessus. [illegible] Travail garanti. Gros souliers de bonne qualité en magasin et à vendre aux plus bas prix. 15 oct—1an [illegible]

L.S.L.

PRENEZ AVIS.

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple.

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE!

—LA—

COMPAGNIE

—DE—

LOTERIE
DE L'ÉTAT
DE LA LOUISIANE

DONNERA

A

LA NOUVELLE-ORLEANS,

Mardi, 13 JUIN 1882.

Un Promenade-Concert

Durant lequel il sera fait un

TIRAGE EXTRAORDINAIRE

CLASSE F,

Ce tirage ainsi que tous les autres seront tenus sous la surveillance immédiate et la direction du

Gén. G. T. Beauregard

DE LA LOUISIANE,

—ET DU—

Gén Jubal A. Early,

DE LA VIRGINIE.

PAS DE REDUCTION!
Pas d'ajournement!

UN DEMI-MILLION

de Piastres distribué.

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYES EN PLEIN.

UN GROS LOT DE...... $100,000
UN GROS LOT DE...... 50,000
UN GROS LOT DE...... 20,000

Un lot gagnant par chaque neuf billets.

11.279 Lots, montant en tout à

$522,500.

Le tirage commencera positivement

A ONZE HEURES A. M.,

MARDI, 13 JUIN 1882,

Voyez la Distribution!

Distribution Extraordinaire!

100,000 Billets à $10 le Billet.

LISTE DES LOTS:

1 Gros lot de	$100,000..	$100,000
1 .. .. de	50,000..	50,000
1 Lot de....	20,000..	20,000
2 Lots de....	10,000..	20,000
4 Lots de....	5,000..	20,000
20 Lots de....	1,000..	20,000
80 Lots de....	500..	40,000
100 Lots de....	300..	30,000
200 Lots de....	200..	40,000
600 Lots de....	100..	60,000
10000 Lots de....	10..	100,000

PRIX D'APPROXIMATIONS

100 Lots d'approximation de $200 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $100,000 soit.......... 20,000

100 Lots d'approximation de $100 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $50,000 soit.......... 10,000

100 Lots d'approximation de $75 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $20,000 soit.......... 7,500

11,279 Lots s'élevant à..........$522,500

BILLET ENTIER $10, DEMI BILLET $5, CINQUIÈME DE BILLET $2, DIXIÈME DE BILLET $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE Loterie de l'Etat de la Louisiane,

S'adresser à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Transmettez l'argent par des ordres sur la banque de poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par l'Express.

Enregistrez vos lettres chargées en espèces par l'Express.

Remarquez que

TOUS LES LOTS

—SONT—

PAYÉS EN PLEIN SUR PRÉSENTATION.

TOUTE LETTRE SANS RÉPONSE SIGNIFIE UN REFUS.

Les Applications de conditions pour clubs ne seront faites qu'au bureau de la Compagnie à la Nlle-Orléans.

S'adresser à M. A. DAUPHIN, Nlle-Orléans, Lne.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de valeur améliorées, dans le Premier et le Quatrième Districts, sur les rues Peoyfarré et Jackson.

Succession de John Kellett.

Mary Kellett vs Mlle Catherine Kellett et als.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Docket No 5192.

Vente pour effectuer un partage.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur, Bureaux No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 24 juin 1882, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, en vertu d'un jugement pour effectuer un partage rendu le 8me jour de mai 1882, et signé le 12 mai 1882, il sera vendu à l'encan les propriétés suivantes de valeur, à savoir:

1° La propriété double en bois à deux étages Nos. 72 et 74 de la rue Peoyfarré, dans l'îlet borné par les rues Peoyfarré, Camp, Magazine et Calliope, désignée comme lots Nos 46 et 47, se touchant et mesurant chacun 25 pieds 6 pouces de face à la rue Peoyfarré, sur une profondeur de 125 pieds 7 pouces et 4½ lignes.

Ces propriétés sont si rapidement louées qu'avec un peu d'attention elles représentent un placement profitable et sûr.

2° La propriété cottage et magasin Nos 275 et 277 de la rue Jackson, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Josephine, Bassin et Franklin. Le lot est désigné comme le No 1 et mesure 27 pieds 5 pouces et 4 lignes de face à la rue Jackson sur une profondeur, et de façade à la rue White ou Bassin de 100 pieds et forme l'encoignure des dites rues Jackson et Bassin.

Conditions—Un tiers comptant, le reste à un et deux ans de crédit, avec intérêt de 8 pour cent par an et toutes les clauses usuelles de sécurité.

Les billets devront être subdivisés en coupons au gré de l'acheteur.

L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles durant l'année 1882; un dépôt de 10 pour cent en comptant au moment de la vente.

Actes de ventes aux frais de l'acquéreur pardevant Andrew Hero, Jr, notaire.

21 mai—21 27—3 10 17 24 juin

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante de Propriétés Foncières centrales dans le Premier, Second et le Quatrième Districts Rues Canal et Poydras.

Emplacement pour écurie rue Gravier.

Résidence et emplacements pour bâtir dans les rues Ste. Marie et Baronne.

Et îlets de terre et terrains rue Commune.

Succession de Mme Marie Henriette Ellison, veuve de feu Wm. P. Ellison.

No. 5729.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR, Nicolas J. Hoey, encanteur, bureau: No 17 rue Carondelet—SAMEDI, le 27 mai 1882, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 21 avril 1882, il sera vendu à l'encan les propriétés de valeur et terrains ci-dessous décrits, à savoir:

1° La grande bâtisse en briques à deux étages Nos 213 et 215 rue Gravier, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gravier, Commune, Baronne et Dryades, le lot mesure au pied américain 34 pieds 4 pouces de face à la rue Gravier, sur 149 pieds 11 pouces sur une ligne de côté et 148 pieds 1 pouce sur l'autre ligne de côté et 34 pieds 9 pouces de largeur sur la ligne du fond. La propriété est occupée par et louée à Wm K. Schilling à $60 par mois, jusqu'au 1er octobre 1882.

2° Le magasin en briques à trois étages, No 196 rue Poydras, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Poydras, Lafayette, Carondelet et Baronne. Le lot est désigné par le No 4, et mesure 19 pieds 3 pouces et 2 lignes de face à la rue Poydras, sur 100 pieds de profondeur, et 19 pieds 4 pouces et 1 ligne de largeur dans le fond et faisant face à une allée de 7 pieds 8 pouces de large, s'étendant du lot No 9, et s'ouvrant sur la rue Baronne et en commun aux dits lots et les huit lots de terre qui y touchent. Cette propriété est occupée et louée à J. B. Mentz, à raison de $60 par mois jusqu'au 1er octobre 1882.

3° Le magasin en briques à trois étages No 196 rue du Canal, dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Baronne, Bourbon et Dauphine. Ce lot de terre mesure au pied américain à peu près 22 pieds 7 pouces de face à la rue du Canal, sur environ 117 pieds 10 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec l'usage de l'allée à l'arrière vers la rue Bourbon. Cette propriété est occupée et louée à George T. Schilling à raison de $250 par mois jusqu'au 1er octobre 1882.

4° Les deux résidences en bois à deux étages Nos 314 et 316 rue Ste-Marie, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Ste-Marie, St. André, Prytania et St-Charles. Les dits lots sont désignés par les Nos 1 et 2 qui se touchent, et mesurent chacun, au pied américain, 27 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Ste-Marie et la même chose dans le fond, et le lot No 1 mesure 110 pieds 11 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne près de la rue Prytania et est divisé du No 2 par une ligne de 110 pieds 3 pouces et 6 lignes, et le dit lot No 2 a 108 pieds 7 pouces et 1 ligne sur la ligne de division du lot No 3. Ces propriétés sont occupées jusqu'au 1er octobre 1882, savoir: le No 314 par E. E. Bailey Jr et le No 316 rue Ste-Marie par C. Gumbel.

5° Les deux terrains de valeur dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Baronne, Dryades, Philippe et Première, désignés par les Nos —— qui se touchent et mesurent chacun 31 pieds 5 pouces de face à la rue Baronne sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Le lot No 1 a 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Ste Marie sur 117 pieds 2 pouces et 6 lignes de profondeur sur un côté et 116 pieds 7 pouces et 3 lignes de profondeur sur l'autre côté.

Lot No 2 mesure 31 pieds 11 pouces et 3 lignes de face à la rue Ste Marie sur 116 pieds 7 pouces et 3 lignes d'un côté et 115 pieds 11 pouces et 5 lignes de profondeur sur l'autre ligne.

Ce emplacement agréable et bien améliorée pour bâtir.

6° Trois certains terrains dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Baronne, Dryades, Philippe et Première, désignés par les Nos ——, qui se touchent et mesurant chacun 30 pieds 5 pouces de face à la rue Baronne, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

7° Deux terrains de choix pour bâtir dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Gasquet, Derbigny et Roman, désignés par les lots Nos. 11 et 12 qui se touchent, et mesurant chacun 27 pieds de face à la rue du Canal, sur 109 pieds 10 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles, le tout au pied américain.

8° Un certain îlet de terre situé dans le premier district de cette ville, désigné par le No —— sur un plan conservé de la ville et borné par les rues Commune, Gravier, Clark et Avenue Howard.

9° Un certain demi-îlet de terre situé dans le premier district de cette ville, étant le demi-îlet le plus rapproché de la rue Télémaque, de l'îlet No 715 sur un plan nouveau de la ville, borné par les rues Commune, Gravier, Genois et Télémaque.

Ces deux îlets sont admirablement situés sur une bon chemin coquillé dans un voisinage propre au jardinage ou pour des vacheries.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, au gré des acquéreurs, le reste à un et deux ans de crédit en billets des acquéreurs dûment endossés, et si on le désire, portant intérêt à raison de 7 pour cent par an du jour de la vente, hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue avec 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès; les améliorations devront être pleinement assurées et les polices transférées aux détenteurs des billets; les acquéreurs commenceront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles sur les dites propriétés pendant l'année 1882, et toutes les autres clauses et stipulations usuelles de garanties, et faire un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant William J. Castell notaire, No 37 rue du Camp.

26 avril—26 30 mai 6 13 20 21 26 27

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Joseph Cohn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 5165—Division C—Attendu que David Cohn a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dans la succession de feu Joseph Cohn, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour,

JAMES T. CLARK, Greffier.

21 mai—21,28,30

Succession de Jean-Baptiste Bouillard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 5535—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Marcel T. Ducros exécuteur testamentaire du décédé, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,

JAMES T. CLARK, Greffier.

13 mai—13,17,21

Succession de Harriet Peterson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 5059—Division—Attendu que P. S. Wiltz, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Harriet Peterson, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour,

JAMES T. CLARK, Greffier.

13mai—13,17,21

Succession de Jean Lagarenne.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 6064—Division—Attendu que Marc Lagarenne, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration à la succession de Jean Lagarenne, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour,

JAMES T. CLARK, Greffier.

13 mai—13,17,21

Succession de Barthelemy Antony.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, Division C, No. 3461—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Julie Delery, veuve de Barthelemy Antony, exécutrice testamentaire du défunt, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,

JAMES T. CLARK, Greffier.

13mai—13,17,21

Succession de Jean-Baptiste Clovis Cadet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 3884, Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Charles Lafitte, exécuteur testamentaire du défunt, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,

JAMES T. CLARK, Greffier.

17 mai—17 21 28

VENTES A L'ENCAN.

PAR H. STERN & CO.

825 caisses Bottes, Souliers et Brodequins

210 caisses souliers fins de Newark et de Philadelphie.

PAR H. STERN & CO Encanteurs, sera vendu LUNDI 22 mai à 10 heures du matin, à leur salle No 25 rue de Chartres, entre la Douane et Bienville,

825 caisses bottes, souliers et brodequins,

210 caisses souliers fins de Newark et de Philadelphie.

Formant un bel assortiment.

Conditions à la vente. 21 mai

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

ELEGANTE RESIDENCE!

DE

Wm A. BELL, Esq.

La résidence de Bell, avec l'îlet entier, rue Canal, coin des rues Cortez et Télémaque.

La résidence la plus élégante, la plus commode, d'une structure moderne, et terrain dans la ville de la Nouvelle-Orléans.

Quatre îlets de terre de valeur à proximité de la susdite propriété,

Succession de Mme Mathilde Musson, femme décédée de William A. Bell.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C, Docket No 5,731.

A un long crédit, à l'encan.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureau No 12 rue Carondelet—SAMEDI, le 10 juin 1882, à midi, à la Bourse St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles dans cette ville; en vertu d'un et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 5 mai 1882, Docket No 5,731, pour le compte de la succession de Mme Mathilde Musson, femme décédée de William A. Bell, à l'encan, il sera vendu.

Une résidence bâtie dans le genre moderne, élégante, élevée, en bois, et couverte en ardoises, avec dépendances en briques à deux étages, recouverte en ardoises, bien connue comme la résidence de M. W. A. Bell, située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Gasquet, Télémaque et Cortez.

Cette résidence, bâtie il y a quelques années seulement, a, au dedans comme au dehors, toutes les améliorations modernes, connexions électriques, sauvegarde contre les voleurs; chambres à bains et lieux d'aisance; générateur à gaz; et la distribution des chambres comprend un corridor de 12 pieds, salons, salle à manger, bibliothèque, 4 ou 5 chambres à coucher, le tout parfaitement tapissé et avec panneaux; avec de beaux devants de cheminée en marbre, lieux d'aisance, etc.

Les dépendances contiennent une cuisine avec un rang de cuisine, fourneaux de l'eau chaude dans toute la maison, office, chambre à provisions, chambre à laver, cave et 5 ou 6 chambres à domestique, lieux d'aisance.

La remise et l'écurie avec gaz et la maison du jardinier, commode et moderne, fait partie des dépendances et ont toutes les améliorations modernes.

Le terrain, bien desséché et très élevé, comprend environ la moitié de l'îlet, il y est planté une grande variété d'arbustes d'arbres fruitiers et de vignes qui en rehaussent la valeur; il s'y trouve des statues, des fontaines, etc; les cloisons sont solides et élégantes, le passage pour les voitures est large et macadamisé, la façade, les côtés et le fond sont pavés d'après le système Schillinger, et mesurant environ 140 pieds 1 pouce 1 ligne de face à la rue du Canal 157 pieds 8 pouces de face à la rue Gasquet, sur une profondeur et façade à la rue Télémaque de 319 pieds 8 pouces 6 lignes, et la même profondeur sur la ligne à l'ouest qui divise la propriété de l'autre moitié du dit îlet. Aussi deux grandes cours.

La bâtisse a le gaz partout; elle est en parfait état sous tous les rapports et forme le tout ensemble une des demeures rurales les plus jolies, les plus désirables et les plus centrales de la Nouvelle-Orléans. Elle ne sera bien appréciée qu'après avoir été vue. Les personnes qui désirent l'acheter, seront autorisées à la visiter tous les jeudis, de 10 heures du matin à 7 heures du soir, en se présentant une carte de l'encanteur.

Le vendeur se réserve le droit d'occuper les lieux jusqu'au 1er juillet 1882 sans payer de loyer.

2° L'autre moitié du susdit terrain mesure environ 137 pieds de façade rue du Canal, 119 pieds 5 pouces et 1 ligne de façade rue Gasquet, sur une profondeur et façade sur Cortez, de 319 pieds 8 pouces et 6 lignes, et la même profondeur de l'autre côté, selon un plan de A. De Armas, député voyer de la ville, et sera exposé sur le lieu de la vente.

Cet îlet est rempli comme celui de l'autre moitié du carré sur lequel sont les améliorations, il est bien entouré de barrières et a des fossés. C'est un excellent site pour y construire ou pour servir de jardin, etc., à la même voisine.

3° Un carré d'îlet de valeur dans le premier district de cette ville, désigné par le No 630, borné par les rues Gasquet, Palmyra, Dupré et Gayoso subdivisé en 22 terrains, qui mesurent en tout environ 283 pieds 6 pouces et 4 lignes de façade de chaque côté aux rues Gasquet et Palmyra, et 319 pieds 8 pouces et 6 lignes de face de chaque côté aux rues Dupré et Gayoso.

4° Un magnifique carré d'îlet, situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré No 804 borné par les rues Banks, Bendin, Broad et White, subdivisé en 36 terrains et mesurant en tout environ 306 pieds de façade rue Bendin, 303 de façade aux rues Banks et environ 319 de façade sur chacune des rues White et Broad. Moins les terrains Nos 9 et 10 mesurant ensemble 63 pieds 10 pouces de façade rue Broad, sur une profondeur et une façade rue Bendin de 122 pieds, entre lignes parallèles; et le terrain No 20 mesurant 32 pieds de façade sur la rue White et une profondeur de 130 pieds, entre lignes parallèles, à une distance de 31 pieds 10 pouces et 3 lignes de la rue Bendin.

5° Un carré d'îlet de valeur situé dans le premier district de cette ville, dans le carré No 711, borné par les rues Banks, Palmyra, Télémaque et Genois, divisé en 26 terrains mesurant en tout environ 271 pieds de façade sur chacune des rues Banks et Palmyra, et 330 pieds en façade sur chacune des rues Genois et Télémaque.

6° Un carré d'îlet de valeur situé dans le premier district de cette ville, dans le carré No 788 borné par les rues Banks, Palmyra, Salomon et Napoléon, divisé en 28 terrains et mesurant en tout environ 313 pieds de façade aux rues Banks et Palmyra et 330 de façade sur chacune des rues Salomon et Napoléon.

Toutes mesures ci-dessus sont données conformément aux plans, qui peuvent être vus sur le lieu de la vente et sont, plus ou moins, des mesures américaines.

Conditions—Un tiers comptant; le reste à un crédit de 1 et 2 ans, pour des billets portant hypothèque spéciale et privilège du vendeur, avec 8 0/0 par an d'intérêt, à partir de la date de la vente jusqu'à parfait paiement; avec la clause de 5 0/0, honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement du montant des billets, en partie ou en totalité.

L'acquéreur devant payer en sus du prix d'adjudication, les taxes dues et exigibles en 1882. Il devra aussi assurer les propriétés pour un montant égal à celui des billets souscrits, rembourser les primes d'assurance non échues et toutes les autres clauses usuelles. Il sera requis de faire un dépôt de 10 pour cent du montant de l'adjudication au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant Omer Villeré, notaire, 139 rue Royale, aux frais de l'acquéreur.

7mai—7 14 21 28. 4 10 juin

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un tiers indivis de l'entrepôt Whitehead, No 148 de la rue S. Front, Entre Julia et Notre-Dame, En outre La bâtisse en briques à un étage, No 75 rue Front, Entre Poydras et Lafayette, Succession de E. R. Whitehead, décédé.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, Docket No 5033,

A un long crédit à l'encan.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureau No 12 rue Carondelet—SAMEDI le 3 juin 1882, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles en cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Henry L. Lazarus, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 3 mai 1882, Docket No 5033, pour le compte de la succession de E. R. Whitehead, décédé, à l'encan il sera vendu—

Le tiers indivis de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Quatre terrains, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Fulton, Front, Julia et Notre Dame, désignés par les numéros 5, 6, 7 et 8 qui se touchent et mesurent comme suit:

Le lot No 5 mesure à peu près 24 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à chacune des deux rues Fulton et Front sur une profondeur de 122 pieds 6 pouces et 2 lignes sur la ligne qui le divise du lot No 4, et 122 pieds 7 pouces et 7 lignes sur la ligne qui le divise du lot No 6.

Le lot No 6 mesure à peu près 24 pieds 8 pouces et 3 lignes de face à chacune des rues Fulton et Front sur une profondeur de 122 pieds 7 pouces et 7 lignes sur la ligne qui le sépare du lot No 5 et 122 pieds 9 pouces et 4 lignes sur la ligne près du lot No 7.

Le lot No 7 mesure à peu près 24 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à chacune des rues Fulton et Front sur une profondeur de 122 pieds 9 pouces et 4 lignes sur la ligne près du lot No 6 et 122 pieds 11 pouces et 1 ligne près du lot No 8.

Le lot No 8 mesure à peu près 24 pieds 8 pouces et 3 lignes de face à chacune des rues Fulton et Front, sur une profondeur de 122 pieds 11 pouces et 1 ligne sur la ligne la plus près du lot No 7, et 123 pieds 6 pouces sur la ligne la plus près du lot No 9, le tout plus ou moins et conformément à un plan dressé comme le plan de J. A. Beard, dûment certifié par Hugh Grant, voyer, en date du 12 janvier 1852, et déposé à l'étude de H. B. Cénas, anciennement notaire en cette ville.

Les améliorations comprennent une bâtisse bien bâtie et agréable, connue comme le "Whitehead Warehouse", louée à John Holmes & Co.

2° Un certain lot de terrain, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Front, Fulton, Poydras et Lafayette désigné par le lot No 12 sur le même susdit plan et mesure 23 pieds 1 pouce et 3 lignes de face à la rue Fulton, 23 pieds 2 pouces et 4 lignes de face à la rue Front, sur une profondeur de 116 pieds 7 pouces et 5 lignes sur la ligne près du lot No 13, et 116 pieds 9 pouces et 3 lignes sur la ligne près du lot No 14.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à un étage désignée par le No 75 rue Front, actuellement au dépôt de glace de Warner.

Termes et conditions—Un tiers comptant et la balance à 1 et 2 ans également divisés avec 8 pour cent d'intérêt par an, et les autres clauses usuelles d'hypothèque spéciale avec privilège de vendeur, clause d'assurance et 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès.

Actes de vente pardevant ————, notaire, aux frais des acquéreurs, y inclus les taxes dues et exigibles en 1882. 10 pour cent devant être payé en comptant sur les lieux pour lier la vente.

4mai—4 14 21 28 juin 3

BASILE BARES,

No 84 - - Rue Royale - - No 84

Entre St.-Louis et Conti.

Vieux pianos! Vieux Pianos!

ENTIÈREMENT remis à neuf et pleinement garanti de faire la même durée qu'un piano neuf. N'attendez pas si vous voulez avoir un bon piano chez vous, mais envoyez votre piano à BASILE, qui le remettra à neuf à un prix très modéré. Plus de 500 pianos réparés en ville et à la campagne ont donné entière satisfaction. Venant d'être reçu et attendu par steamship Teutonia, du Havre, un grand assortiment de feutres, les célèbres cordes en acier de Londres, et articles en général pour la réparation des pianos et orgues.

J'invite mes amis et le public à venir examiner les marchandises que j'emploie, et le stock que je viens de recevoir.

12 févr—

VENTES A L'ENCAN

PAR GIRARDEY & MACON.

PLACEMENT SUPERBE.

Dans un

GRAND EMPORIUM D'AFFAIRES

En face du Marché Français.

Trois Magasins en Briques à Trois Etages, splendidement construits, avec grande cour et entrepôts convenables à l'arrière.

Tout le long il y a établis des emplacements populaires de commerce.

Les mieux situés et les plus attrayants de ce centre, le plus animé du Deuxième District.

Pour le commerce des épiceries, des marchandiers sèches, des chaussures, de quincaillerie ou des liqueurs.

PAR GIRARDEY & MACON, Encanteurs—Bureau: No 31 rue du Camp—SAMEDI, 17 juin, 1882, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'encan:

Cet emplacement de commerce de très grande valeur et très productif connu sous le nom de Magasins du Marché, situé dans le Deuxième District de cette ville et dans le carré d'îlet borné par les rues Vieille Levée, Chartres, Dumaine et St Philippe.

Cette splendide propriété comprend trois spacieux magasins en briques à trois étages bien construits désignés par les Nos 239, 241 et 243 de la rue Vieille Levée, et occupés par M.M. Rousset & Cie, et Garrot et Real jusqu'au 30 septembre, 1883, au taux de $2,700 par an ou $900 chacun, ces magasins de devant et $600 la partie intérieure formant un ensemble de $3300 à peine la moitié de leurs anciens revenus.

Ces magasins splendidement bâtis et bien disposés, ont été construits depuis la guerre sur un terrain qui mesure 66 pieds 9 pouces de façade rue Vieille Levée ou Decatur, sur 65 pieds 5 pouces de largeur dans le fond; 149 pieds 8 pouces et 4 lignes de profondeur du côté de la rue Dumaine, et 149 pieds 11 pouces et 4 lignes au côté de la rue St Philippe.

La propriété est en excellent état. Les trois magasins ont de forts murs de séparation les divisant, et un passage pour voiture conduisant dans la cour, laquelle est pavée, a hydrant, citerne, puits, etc., soit comme emplacement permanent et productif ou emplacement de commerce pour l'exploitation de tout genre de commerce de détail, cette propriété offre des avantages sans égaux.

Conditions—Un quart ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, et la partie à crédit, à un deux ou trois ans, pour des billets garantis par lien du vendeur, portant toutes les clauses usuelles de 8 pour cent d'intérêt par an, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement des billets, police d'assurance transférée et les taxes dues et exigibles en 1882, assumées en sus du prix d'adjudication. Le dépôt usuel de 10 pour cent du prix de la vente comptant, au moment même de l'adjudication.

Act de vente pardevant A. Ducatel notaire, aux frais de l'acquéreur.

21 mai—21 23 27 28, 3 4 10 juin

ATTENTION

Membres de Congrégations et de Sociétés,

LA SYNAGOGUE JUIVE,

Une magnifique bâtisse en briques rue Remparts, entre St. Louis et Conti.

Vente positive à des conditions faciles et à un long crédit.

PAR GIRARDEY & MACON, encanteurs, bureaux No 31 rue du Camp—SAMEDI, 3 juin 1882, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'encan—

La maison centrale et bien située, en briques et à deux étages, connue comme la SYNAGOGUE JUIVE, située rue des Remparts, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Bourgogne, Conti et St Louis.

Le terrain mesure 53 pieds 2 pouces 3 lignes de face à la rue des Remparts, sur 131 pieds 1 pouce de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à deux étages, ayant une devanture imposante et monumentale, marches en granit et grande entrée, et avec espace sur les côtés, donnant beaucoup d'air et de lumière.

L'intérieur est richement fini, avec galerie et plafond; la propriété est entourée par un grillage en fer. Les membres de congrégations ou de sociétés y trouveraient une propriété plus convenable. Elle est en parfait état à l'exception d'une petite partie de l'étage inférieur qui a été endommagée lorsque les bancs ont été enlevés.

Termes et conditions—Un quart ou plus comptant au gré de l'acquéreur, la partie à crédit à 1, 2, 3 et 4 ans pour billet spécialement garanti par privilège de vendeur portant intérêt à raison de 8 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, 5 pour cent honoraires d'avocat, transfert de la police d'assurance au détenteur des billets et le dépôt habituel de 10 pour cent en comptant sur le prix d'achat au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant A. Dreyfus, notaire, aux frais de l'acquéreur.

21 mai—21,28,27 à la vente.

PAR JAS. P. GUINAULT.

Vente à cause de l'inondation.

Belles Vaches laitières.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur, Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—JEUDI, 25 mai 1882, il sera vendu à 11 heures du matin, sur le Chemin de la Métairie, en face du Parc, près du café de M. Jean Marie Saux—

40 belles vaches laitières de race Brahma, une dizaine avec veaux et les autres très avancées, lesquelles tirent bas dans 2, 3 et 4 mois.

Les animaux ci-dessus ont été transportés en ville pour faciliter la vente, et proviennent de Gretna, qui est sous l'eau, ce qui oblige la vendeur actuel à s'en défaire.

Conditions—Jusqu'à $100 comptant de $100 à $150 trois mois et au-dessus de $150, six mois de crédit en billets endossés sur place à la satisfaction du vendeur. 21 mai—

Magnifique résidence à étage dans le Troisième District, formant encoignure aux rues Royale et Espagne, admirablement construite et dans un état parfait, avec un grand emplacement et ayant été construite tout récemment.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 27 mai 1882, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles:

Un spacieux lot de terre mesurant 95 pieds 11 pouces de face à la rue Royale, sur une première profondeur et façade à la rue d'Espagne de 85 pieds 3 pouces 1 ligne, de là formant à angle droit vers la rue Mandeville de 63 pieds 1 pouce 2 lignes de là sur une seconde profondeur de 42 pieds 7 pouces 4 lignes. 72 pieds 5 pouces 8 lignes sur une première profondeur sur la ligne courant vers la rue Mandeville, de là revenant à angle droit sur une ligne vers la même rue de 31 pieds 11 pouces 5 lignes, de là sur une seconde profondeur de 55 pieds 5 pouces, et 63 pieds 11 pouces 3 lignes de largeur sur la ligne du fond.

Ensemble une magnifique résidence à étage ayant au rez-de-chaussée galerie sur la façade, corridor d'entrée au centre, salon double avec porte à coulisse et trois chambres, galerie sur le derrière avec deux cabinets. A l'étage supérieur, balcon sur la façade avec marquise, corridor au centre, cinq chambres à coucher dont une avec porte à coulisse, chambre à bain, galerie sur le derrière avec un cabinet et pantry, balcon sur le côté.

Le gaz et l'eau se trouvent dans la maison, cuisine haute attenant à la maison ayant quatre chambres avec galerie, lieux d'aisance haut et bas, écurie pouvant contenir dix chevaux, remise, hangar, poulailler, deux belles citernes, hydrant, &c., &c. Le tout couvert en ardoises.

Un superbe jardin d'agrément clairevoie, cour carrelée porte cochère, &c, &c.

Cette résidence a été construite par le propriétaire actuel à de grands frais et sans égard aux prix, n'ayant rien épargné pour la rendre agréable et confortable.

Les personnes désirant visiter la maison pourront l'examiner de 11 heures à 2 h avec tous les jours en obtenant de l'encanteur une carte d'admission. Voir le plan qui est exposé à la Bourse.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à un ou deux ans de crédit en billets portant hypothèque et 8 pour cent d'intérêt par an de date avec toutes les clauses pénales d'usage; 10 pour cent comptant seront exigés de l'acquéreur sur le montant de la vente.

Acte de vente pardevant Oscar Drouet, notaire aux frais de l'acquéreur.

REUNION DE CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, No. 6,055.

Patrick J. O'Meallie vs. ses créanciers.

Aux créanciers de Patrick J. O'Meallie et à toutes autres personnes intéressées:

Vous êtes par le présent notifiés d'assister à une réunion comme créancier dans cette cause, au bureau de John F. Coffee, Esq., un notaire, le 27me jour de mai 1882, à 11 heures du matin.

Par ordre des Honorables A. L. Tissot, W. T. Houston, F. A. Monroe, N. H. Rightor, Henry L. Lazarus, juges de la dite cour.

Nlle-Orléans, ce 13me jour de mai 1882

JAS. D. RANKIN. Député Greffier.

21 mai—21 24 27

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, No 6061.

Frank Stantburg vs ses créanciers.

Aux créanciers de Frank Stantburg et à toutes personnes intéressées:

Vous êtes par le présent notifiés d'assister à une réunion comme créancier dans cette cause, au bureau de Benjamin Ory, Esq., un notaire, le 27me jour de mai 1882, à 11 heures du matin.

Par ordre des Honorables A. L. Tissot, W. T. Houston, F. A. Monroe, N. H. Rightor, Henry L. Lazarus, juges de la dite cour.

Nlle-Orléans, ce 16me jour de mai 1882.

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

18 mai—18,21,27

COMPAGNIE D'ASSURANCE

—DU—

CROISSANT,

(CRESCENT INSURANCE)

67 et 69, rue du Camp

NOUVELLE-ORLEANS,

Organisée en 1849. Réorganisée en 1880.

CAPITAL EN ARGENT...$400,000

Sollicite des

Risques d'incendie, de Rivière et de Marine.

W. R. LYMAN..........Président.
S. B. NEWMAN..........Vice-Président.
CHAS. E. RICE..........Secrétaire

Directeurs:

Samuel B. Newman	Samuel H. Kennedy,
Thomas A Adams,	Victor Meyer,
Joseph Bowling,	Edward J. Gay,
A. Marschain,	Abl. Moulton,
Geo. W. Sentell,	Wm. B. Conger,
P. R. Mortimer,	John M. Parker,
Reuben G Bush	George Martin,
Edward Nalle,	Harry L. Flash,
W. W. Swain,	J. J. Reiss,
A. H. Steward	Lucien Delery,
U. Marinoni,	Louis Prados,
Chas. H. Doloss.	Charles Newman,
B. P. Grigsby,	S. O. Coulon,
Wm A. Phelps,	John Calder,
Ford Marks,	Wm. E. Lyman
S. H Adams	16 juil—V

Avis aux Contribuables.

Bureau No 72, rue de Chartres.

LE soussigné se chargera de payer toutes les taxes arriérées ou courantes, soit de ville ou d'Etat, à un escompte très avantageux pour intéressés. Il réglera également toutes les liens ou d'Etat à un escompte libéral.

JOHN T. DUFOUR & Co 72 Chartres.

VENTES A L'ENCAN

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Vente péremptoire.

No 212 rue Bourbon, entre St-Philippe et Dumaine—Belle résidence en briques à un étage avec mansarde.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur—Bureaux, 46 rue Royale—SAMEDI, 27 mai, à midi, il sera vendu à la Bourse d'encan St-Charles, rue St-Charles entre Gravier et Commune

Un morceau de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Bourbon, Royale Dumaine et St Philippe, mesurant 42 pieds 6 pouces de face à la rue Bourbon sur une première profondeur de 53 pieds 3 pouces 3 lignes sur la ligne vers la rue Dumaine puis décrivant une courbe jusqu'à l'extrémité de la profondeur entière qui est de 127 pieds 9 pouces sur la ligne vers la rue St-Philippe une première profondeur sur une ligne droite de 99 pieds 8 pouces 1 ligne et de là se formant à angle droit 14 pieds 6 pouces continuant en ligne droite au le surplus de la profondeur qui est de 28 pieds 1 pouce 3 lignes, le dit lot ayant sur la ligne du fond 27 pieds 1 pouce.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques recouverte en ardoises, ayant corridor, 6 chambres, deux escaliers au rez-de-chaussée et deux grandes chambres dans la mansarde, cuisine en briques à deux étages avec à peu près 7 chambres, deux escaliers, galerie, hangar, chambres pour charbon, lieux d'aisance, deux citernes, etc, etc. Le tout conformément à des plans à la Bourse. La propriété porte le numéro municipal 212 rue Bourbon, et est louée à de bons locataires au taux de $35 par mois, payable mensuellement.

Conditions—Un tiers comptant et le reste à un et deux ans de crédit en billets garantis par privilège du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de l'adjudication jusqu'à parfait paiement, avec 5 pour cent honoraires d'avocat et la vente sans évaluation en cas de procès pour recouvrer le montant des billets. L'acquéreur assumera en sus du prix d'adjudication les taxes d'Etat et de ville de 1882, et au cas où l'acquéreur omettrait de se conformer aux stipulations de la vente et de payer le prix dans les premiers quinze jours, il sera considéré en défaut par cette simple omission. L'acquéreur sera requis de faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de la vente au moment même de l'adjudication. Les propriétés devront être assurées par les acquéreurs pour une somme qu'acceptera le vendeur, la police d'assurance sera transférée au porteur des billets, et les primes d'assurances non à hues seront remboursées.

Actes de vente pardevant Théodule Buisson, notaire, aux frais des acquéreurs.

21 mai—

OCCASION

Rarement offerte aux capitalistes d'acheter à leur propre prix, le morceau de terre formant le coin des rues Royale et Toulouse, avec les quatre magnifiques magasins en briques à quatre étages faisant face à la rue Toulouse,

POUR CAUSE DE DEPART.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur—Bureaux, No 46 rue Royale—SAMEDI, 27 mai 1882, à midi, il sera vendu, à la Bourse d'Encan St Charles, rue St Charles, entre Gravier et Commune—

Un certain morceau de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Second District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Royale, Toulouse, Chartres et St Pierre, formant l'encoignure des rues Royale et Toulouse et mesurant, au pied américain, conformément à un plan dressé par Edgar Pilié, architecte, le 19 mai 1882, 37 pieds 2 pouces de face à la rue Royale, sur une profondeur et face à la rue Toulouse de 76 pieds 8 pouces et 6 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à deux étages, couverte en ardoises, divisée en quatre magasins sur le rez-de-chaussée, dont un d'eux est l'établissement d'épiceries bien connu de l'encoignure des rues Royale et Toulouse, et contenant au deuxième étage à peu près quatorze chambres, avec balcon sur les deux côtés des rues, une grande galerie ouverte et corridor; aussi, une cuisine en briques à trois étages, couverte en ardoises, s'étendant sur toute la largeur du terrain et faisant face à la rue Toulouse, et contenant à peu près quinze chambres, avec lieux d'aisance à chaque étage et galerie sur les côtés, trois caves, etc., etc.

Conditions—Un tiers comptant et le reste à un et deux ans de crédit, en billets garantis par privilège du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de l'adjudication jusqu'à parfait paiement, avec 5 pour cent honoraires d'avocat, et vente sans estimation en cas de procès pour recouvrer le paiement des billets. L'acquéreur assumera en sus du prix d'adjudication les taxes de ville et d'Etat de 1882, et dans le cas où l'acquéreur ne se conformerait pas aux conditions de l'adjudication et ne paierait pas le prix quinze jours après, il sera considéré comme en défaut par ce fait.

L'acquéreur sera requis de faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente. La propriété devra être assurée par les acquéreurs pour un montant satisfaisant le vendeur et transférer la police d'assurance au détenteur des billets et rembourser la prime d'assurance non expirée.

Acte de vente pardevant M. T. Ducros, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Cette propriété est vendue sujette à un bail expirant le 30 septembre, 1882 à raison de $1,500 par an payable en billets mensuels de $125 à la fin de chaque mois, avec privilège verbal de continuer pour une autre année aux mêmes conditions. La propriété est actuellement louée à un très bas prix et peut facilement rapporter $2 000 par an.

Succession d'Hypolite Dusuau de la Croix, No 82. 24ème Cour de District Judiciaire pour la Paroisse St. Bernard.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur, Bureaux, 46 rue Royale—LUNDI, le 29 mai 1882, à 11 heures du matin, il sera vendu à l'encan au No 34, rue Bienville, entre Chartres et Décatur, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable 24ème Cour Judiciaire de District, Paroisse St. Bernard, en date du 11 mai 1882, pour le compte de la susdite succession.

Un lot de livres, gravures et objets divers.

Conditions—Comptant. 16 mai 16 21 24 29.

TERRAINS NU DE VALEUR.

Rue Toulouse, entre Dauphine et Bourbon, Second District.

Succession de John B. Leprêtre et de Mme John B. Leprêtre.

No 5954—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur, Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 17 juin 1882, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 4 mai 1882, pour le compte des dites successions, les propriétés ci-dessus décrites, à savoir—

Un lot de terre avec les dépendances qui s'y trouvent dans le second district de la ville de la Nlle Orléans situé rue Toulouse, entre Bourbon et Dauphine, et mesurant au pied français "plus ou moins" 30 pieds de face à la rue Toulouse sur une profondeur de 150 pieds, borné sur le côté de la rue Bourbon par la propriété appartenant maintenant ou anciennement à la veuve Michel Andry, et sur le côté vers la rue Dauphine par la propriété appartenant maintenant ou anciennement à Jérôme Bayon.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication, les acquéreurs assumant en sus du prix d'adjudication les taxes pour l'année 1882

Acte de vente pardevant A. Pitot Jr. aux frais de l'acquéreur.

13mai—13,20,27, juin 3,10,17

Résidence de valeur.

Dans le Deuxième District.

No 213 rue Dauphine, entre Dumaine et St-Philippe, une résidence en briques à deux étages.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur.—Bureau, 46 rue Royale—SAMEDI, le 27 mai 1882, à midi, il sera vendu à la Bourse d'encan St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune—

Un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dauphine, Dumaine, Bourgogne et St-Philippe, mesurant à peu près 30 pieds de face à la rue Dauphine, sur une profondeur de 80 pieds.

Les améliorations comprennent une résidence de famille en briques et à deux étages, ayant à peu près de six chambres, outre la cuisine, chambre à bain, waterwork, caves, le gaz dans toutes les chambres, etc., etc. La propriété porte le No municipal 213, rue Dauphine.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit, par billet portant hypothèque spéciale et privilège de vendeur, avec 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, la clause de 5 pour cent honoraire d'avocat en cas de poursuite judiciaire pour le recouvrement du paiement des billets et toutes les autres clauses usuelles. L'acquéreur devra assurer la bâtisse pour un montant égal aux dits billets, et transférer la police d'assurance au détenteur des billets et rembourser les primes d'assurance non expirées, et assumer en sus du prix d'adjudication le paiement de toutes taxes pour l'année 1882, et sera requis de faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant C. T. Soniat, notaire aux frais de l'acquéreur. 20 mai—

Chapeaux garnis,

Articles de paille,

Mouchoirs de soie,

Mouchoirs de soie,

PARASOLS,

BIJOUTERIE,

BOUTONS,

RUCHETS,

FLEURS,

RUBANS,

CORSETS,

Et nombre d'autres articles de fantaisie trop longs à énumérer, et qui composent le fonds du magasin de modes de tout des articles presque nouveaux.

Aussi,

1 Coffre à combinaison de grandeur moyenne,

25 Vitrines plaquées, genre nouveau,

6 grands miroirs français,

Installations à gaz, installations de magasin, Etc, Etc.

E. R. LELAND

vs.

Ses créanciers.

No 5680—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau 46 rue Royale—LUNDI, 22 mai 1882, à midi, et jours suivants, il sera vendu à l'enchère publique, 155 rue du Canal, entre Dauphine et Bourgogne, en vertu d'un décret de l'Hon A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 6 mai 1882, dans la susdite affaire, le contenu du magasin susnommé, comprenant en partie les marchandises énumérées plus haut.

Condition. Comptant. 9mai—

ANT. CARRIÈRE.

E. L. CARRIÈRE. CHAS. J. CARRIÈRE.

A. Carrière & Sons

Négociants-Commissionnaires,

No. 3½ RUE CARONDELET.

Avances libérales sur consignations à nos amis à Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.